

Jean XXIII

25 décembre 1961

Bulle pontificale *Humanae salutis*

Convocation du IIe Concile du Vatican

Dans la matinée du jour de Noël, le Saint-Père a signé, dans la salle Clémentine, la Bulle d'indiction du **IIe Concile œcuménique du Vatican**. Le texte, écrit sur parchemin, a été remis par **S. Em. le cardinal Copello**, chancelier de la sainte Eglise romaine, à **Mgr Tinello**, régent de la chancellerie apostolique, lequel l'a présenté à genoux au Saint-Père pour qu'il y appose sa signature avec la plume d'or qui lui a été offerte récemment par l'Osservatore Romano. Sa Sainteté a ensuite chargé **S. Exc. Mgr Felici**, secrétaire général de la Commission centrale préconciliaire, de faire la lecture de la Bulle sous le portique de la basilique Saint-Pierre. La même lecture a ensuite été faite par **Mgr Capoferri**, maître des cérémonies, devant les trois autres basiliques patriarcales : Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul hors les murs.

*Jean, Évêque, Serviteur des serviteurs de Dieu,
pour perpétuelle mémoire de la chose*

Introduction

Jésus-Christ, Rédempteur du genre humain, avant de monter au ciel, a donné aux apôtres qu'il avait choisis le commandement de porter la lumière de l'Evangile à toutes les nations, leur donnant en même temps cette réconfortante promesse, pour garantir et affermir la mission qu'il leur avait confiée : « Et moi je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde. » ^[1] Cette consolante présence du Christ n'a jamais cessé d'être vivante et opérante dans la sainte Eglise, mais particulièrement dans les périodes les plus graves de l'humanité. C'est alors que l'Epouse du Christ se montre dans toute sa splendeur d'éducatrice de la vérité et de ministre du salut, et qu'elle manifeste aux regards de tous la puissance de la charité, de la prière, de la souffrance et des difficultés, acceptées par amour de Dieu. Ces moyens surnaturels sont invincibles, car ce sont les mêmes dont s'est servi notre divin Fondateur, qui a dit à l'heure solennelle de sa vie : « Gardez courage, j'ai vaincu le monde. » ^[2]

Douloureuses constatations

L'Eglise, aujourd'hui, assiste à une grave crise de la société humaine qui va vers d'importants changements. Tandis que l'humanité est au tournant d'une ère nouvelle, de vastes tâches attendent l'Eglise, comme ce fut le cas à chaque époque difficile. Ce qui lui est demandé maintenant, c'est d'infuser les énergies éternelles, vivifiantes et divines de l'Evangile dans les veines du monde moderne ; ce monde qui est fier de ses dernières conquêtes techniques et scientifiques, mais qui subit les conséquences d'un ordre temporel que certains ont voulu réorganiser en faisant abstraction de Dieu. C'est pourquoi Nous constatons que les hommes d'aujourd'hui ne font pas autant de progrès dans le

domaine spirituel que dans le domaine matériel. D'où un affaiblissement de l'aspiration aux valeurs qui ne périssent pas et, par contre, une attirance chez la plupart vers les plaisirs faciles de ce monde que le progrès met si aisément à la portée de tous. D'où aussi cette chose nouvelle et déconcertante qu'est la constitution d'organisations athées militantes qui envahissent de nombreux pays.

Motifs de confiance

Ces douloureuses constatations nous rappellent le devoir de la vigilance et font prendre conscience à chacun de ses responsabilités. Nous savons que la vue de ces maux plonge certains dans un tel découragement, qu'ils ne voient que ténèbres enveloppant complètement notre monde. Pour Nous, Nous aimons faire toute confiance au Sauveur du genre humain qui n'abandonne pas les hommes qu'il a rachetés. Nous conformant aux paroles de Notre-Seigneur, qui nous exhorte à reconnaître les « signes... des temps » ^[3], Nous distinguons au milieu de ces ténèbres épaisses de nombreux indices qui Nous semblent annoncer des temps meilleurs pour l'Eglise et le genre humain. Certes, les guerres meurtrières qui aujourd'hui se succèdent sans interruption, les déplorables maux spirituels causés çà et là par de nombreuses idéologies, les amères expériences faites par les hommes depuis trop longtemps, tout cela a valeur d'avertissement. Le progrès technique lui-même, qui a permis à l'homme de fabriquer des armes redoutables pour sa propre destruction, crée beaucoup d'anxiétés et de dangers ; mais cela pousse les hommes à s'interroger, à reconnaître plus facilement leurs propres limites, aspirer à la paix, à apprécier la valeur des biens spirituels ; et cela accélère le processus dans lequel on peut dire que la société est déjà engagée, bien que d'une façon encore incertaine, ce processus qui conduit de plus en plus tous les individus, les classes sociales et les nations elles-mêmes à s'unir amicalement, à s'aider, à se compléter et à se perfectionner mutuellement. Cela facilite grandement l'action apostolique de l'Eglise, car beaucoup de gens, qui peut-être jusque-là n'avaient pas prêté attention à sa haute mission, aujourd'hui, mûris par l'expérience, sont plus disposés à recevoir ses avertissements.

Vitalité actuelle de l'Eglise

L'Eglise, pour sa part, n'est pas restée inerte devant l'évolution des peuples, les progrès techniques et scientifiques, les révolutions sociales, mais elle les a suivis très attentivement ; elle s'est opposée de toutes ses forces aux idéologies qui rapportent tout à la matière ou qui cherchent à saper les fondements de la foi catholique ; et enfin, elle a puisé dans son sein des énergies immenses pour l'apostolat, pour la prière, pour son action dans tous les domaines de l'activité humaine, grâce avant tout à un clergé toujours davantage à la hauteur de sa tâche par sa doctrine et ses vertus, grâce ensuite aux laïcs auxquels ont été confiées des tâches plus concrètes dans l'Eglise, ayant spécialement le devoir, qui incombe à chacun, d'apporter leur aide à la hiérarchie ecclésiastique. A cela s'ajoutent les immenses souffrances qu'endurent aujourd'hui de nombreuses communautés chrétiennes. De très nombreux et admirables pasteurs, prêtres et laïcs y endurent des persécutions de toutes sortes parce qu'ils sont restés indéfectiblement fidèles à leur foi catholique, et ils donnent des exemples de courage chrétien comparables à ceux inscrits en lettres d'or dans les annales de l'Eglise. De sorte que si l'aspect de la société humaine apparaît comme profondément changé, l'Eglise catholique elle aussi nous apparaît comme transformée et renouvelée ; elle connaît une unité interne plus ferme, une plus grande vigueur intellectuelle, un plus grand rayonnement de sainteté. Elle apparaît ainsi actuellement comme parfaitement prête à mener les saints combats de la foi.

Le IIe Concile Œcuménique du Vatican

Devant ce double spectacle, d'une part un monde souffrant d'une grande indigence spirituelle, d'autre part l'Eglise du Christ resplendissante de vitalité, dès le début de Notre pontificat – auquel la

providence de Dieu a bien voulu Nous élever malgré Notre indignité, – Nous avons pensé que c'était un grave devoir de Notre charge d'appeler tous Nos fils à unir leurs efforts pour que l'Eglise se montre de plus en plus apte à résoudre les problèmes des hommes de notre époque. C'est pourquoi, obéissant à une voix venue de Notre cœur comme une inspiration surnaturelle, Nous avons pensé que les temps étaient mûrs pour donner à l'Eglise catholique et à toute la famille humaine un nouveau Concile œcuménique venant s'inscrire à la suite des vingt grands Conciles qui, tout au long des siècles, nous ont valu tant de progrès chrétien, tant d'accroissement de grâce dans les cœurs des fidèles. La joie avec laquelle les catholiques du monde entier ont accueilli son annonce ; les prières incessantes de toute l'Eglise à cette intention ; l'ardeur manifestée dans le travail de préparation du Concile et qui confirme abondamment Notre espérance ; et enfin le vif intérêt, ou du moins l'attention respectueuse manifestée à l'égard du Concile par les chrétiens séparés de l'Eglise catholique romaine ou même par des non-chrétiens, tout cela montre d'une façon éloquente que la grande importance et la gravité de cet événement n'échappent à personne.

La perpétuelle jeunesse de l'Eglise. Le prochain Concile œcuménique aura donc lieu à un moment où l'Eglise ressent plus vivement le désir de donner une nouvelle vigueur à sa foi et de jouir du magnifique spectacle de son unité, et où, en même temps, elle se sent obligée d'une façon plus urgente non seulement de donner plus d'efficacité à ses saines énergies et de promouvoir la sanctification de ses fils, mais aussi d'accroître la diffusion de la vérité chrétienne et le développement de ses autres institutions. Cela mettra en évidence la vie et la perpétuelle jeunesse de notre mère l'Eglise, qui est toujours présente aux événements humains et qui, au fur et à mesure que passent les siècles, renouvelle sa beauté, brille d'une nouvelle splendeur et remporte de nouvelles victoires, tout en restant toujours la même et en se conformant à cette splendide image qu'a voulu lui donner Jésus-Christ, son divin Epoux, qui l'aime et la protège.

L'unité visible de l'Eglise. A un moment où, dans diverses parties du monde, nous voyons les efforts accrus et courageux de beaucoup pour réaliser cette unité visible de tous les chrétiens qui réponde dignement au désir du divin Sauveur, il convient pleinement que le prochain Concile fasse plus de clarté sur la doctrine et soit un exemple de charité fraternelle, de sorte que les chrétiens séparés du Siège apostolique aspirent plus vivement à l'unité ^[4] et que le chemin qui y conduit soit aplani pour eux.

La paix. Quant à la famille humaine enfin, que les menaces de guerres épouvantables remplissent continuellement d'incertitude, d'anxiété et de trouble, le prochain Concile œcuménique fera naître et encouragera chez tous les hommes de bonne volonté des pensées et des résolutions de paix. Mais la véritable paix peut et doit surtout venir des biens spirituels et surnaturels, ainsi que de l'intelligence et de la conscience des hommes, guidées et éclairées par Dieu, Créateur et Rédempteur du genre humain.

Programme de travail du Concile

Ces fruits, que Nous espérons si vivement du Concile œcuménique et dont Nous avons volontiers et souvent parlé, supposent une grande somme de discussions, d'études et de travaux au stade préparatoire. C'est pourquoi sont proposées des questions d'ordre doctrinal ou d'ordre pratique, afin que les institutions et les préceptes chrétiens correspondent parfaitement aux multiples réalités de la vie et servent le Corps mystique du Christ, ainsi que sa mission surnaturelle. Ces questions concernent la sainte Ecriture, la tradition, les sacrements et les prières de l'Eglise, la discipline ecclésiastique, les œuvres de charité et d'assistance, l'apostolat des laïcs, les missions.

L'influence du Concile sur l'ordre temporel. Mais l'ordre surnaturel doit faire sentir toute son efficacité sur l'ordre temporel qui, malheureusement, est souvent le seul qui intéresse et préoccupe

les hommes. Dans le domaine temporel aussi l'Eglise s'est montrée « Mère et Educatrice », selon l'expression utilisée par Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire Innocent III, à l'occasion du IV^e Concile du Latran. Bien que l'Eglise ne poursuive pas de fins directement terrestres, elle ne peut cependant pas se désintéresser des questions d'ordre temporel qu'elle rencontre sur son chemin ni des travaux que celles-ci comportent. Elle sait combien profitent aux âmes immortelles les moyens susceptibles de rendre plus humaine la vie de chacun des hommes qui doivent être sauvés. Elle sait qu'en apportant aux hommes la lumière du Christ, elle les aide à bien se connaître eux-mêmes, car elle leur fait prendre conscience de ce qu'ils sont, de leur grande dignité, de la fin qu'ils doivent poursuivre. C'est ainsi qu'actuellement l'Eglise est présente, de droit ou de fait, dans les organismes internationaux ; qu'elle a élaboré une doctrine sociale sur la famille, l'école, le travail, la société civile et toutes les autres questions connexes, par laquelle elle a atteint un si haut prestige que sa voix grave fait autorité parmi tous les hommes de valeur, qui l'accueillent comme l'interprète et la protectrice de l'ordre moral, la garante des droits et des devoirs des individus et des Etats.

C'est pourquoi Nous avons confiance que les questions qui seront discutées au Concile œcuménique auront une telle efficacité que, non seulement elles infuseront dans les cœurs des énergies ferventes et la lumière de la sagesse chrétienne, mais qu'elles pénétreront toute la masse des activités humaines.

La convocation du Concile

La première annonce du Concile que Nous avons faite le 25 janvier 1959 fut comme une petite semence que Nous avons déposée d'une main et d'un cœur tremblants. Soutenu par l'aide de Dieu, Nous avons alors abordé le complexe et grave travail de préparation. Presque trois années se sont écoulées depuis, pendant lesquelles Nous avons vu la petite semence devenir, par la grâce divine, un grand arbre. En regardant le long et difficile chemin parcouru, Nous rendons grâce à Dieu, qui Nous a prodigué son aide, pour que tout se déroule comme il faut et dans la concorde.

Avant de décider des sujets qui seraient étudiés au Concile, Nous avons voulu avant tout entendre l'avis sage et prudent des cardinaux, des évêques du monde entier, des dicastères de la Curie romaine, des supérieurs généraux des ordres religieux et des congrégations, ainsi que des universités catholiques et des facultés ecclésiastiques. Ces consultations d'une extrême importance ont occupé une année ; elles ont fait ressortir clairement quelles étaient les questions qui devaient principalement être étudiées.

Nous avons ensuite créé les divers organismes de la préparation du Concile, auxquels Nous avons confié la tâche difficile de proposer les schémas des décrets doctrinaux et disciplinaires, parmi lesquels Nous choisirons ceux qui seront soumis à l'Assemblée générale du Concile.

Nous avons enfin la joie de vous communiquer que cet intense travail d'étude, auquel des cardinaux, des évêques, de prélats, des théologiens, des canonistes, des savants et des spécialistes du monde entier ont conjointement apporté leur précieux concours, touche maintenant à sa fin.

Alors, confiant dans l'aide du divin Rédempteur, principe et fin de toutes choses, de sa Mère, la bienheureuse Vierge Marie, et de saint Joseph, à la protection duquel Nous avons dès le début confié ce grave événement, Nous estimons que le temps est venu de convoquer le II^e Concile œcuménique du Vatican.

C'est pourquoi, après avoir entendu l'avis des cardinaux de la sainte Eglise romaine, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des saints apôtres Pierre et Paul et de la Nôtre, Nous annonçons, décrétons et convoquons pour l'année prochaine 1962 le II^e Concile œcuménique et universel du Vatican, qui sera célébré solennellement dans la basilique patriarcale du Vatican aux jours que Dieu,

dans sa providence, Nous permettra de fixer.

Nous voulons donc et Nous ordonnons que viennent du monde entier au Concile œcuménique convoqué par Nous Nos chers fils les cardinaux de la sainte Eglise romaine, Nos vénérables frères les patriarches, les primats, les archevêques et les évêques, résidentiels ou titulaires, ainsi que tous les ecclésiastiques qui de droit doivent assister au Concile.

Invitation à la prière

Nous demandons enfin à tous les fidèles et à tout le peuple chrétien de porter toute leur attention au Concile et de vouloir bien prier intensément le Dieu tout-puissant pour qu'il daigne accompagner cette entreprise si importante, désormais imminente et qu'il l'affermisse de sa force pour qu'elle devienne un juste sujet d'honneur. Que ces prières communes jaillissent continuellement de la foi, comme une source d'eau vive ; qu'elles soient accompagnées de sacrifices corporels volontaires pour qu'elles soient plus agréables à Dieu et souverainement efficaces ; qu'elles s'enrichissent aussi d'un généreux effort de vie chrétienne qui montrera que tous sont disposés à appliquer les décisions et les décrets qui seront pris par le Concile.

Cet appel Nous l'adressons à Nos très chers fils de l'un et l'autre clergé, répartis dans le monde entier, et à toutes les catégories de fidèles, mais particulièrement aux enfants, dont l'innocence et les prières ont tant de poids auprès de Dieu, comme chacun le sait, ainsi qu'aux malades et à ceux qui souffrent, car Nous avons la certitude que leurs souffrances, leur vie semblable à une hostie se transforment par la croix du Christ en bonne prière, en salut, en source de vie plus sainte pour l'Eglise universelle.

La prière des frères séparés. Enfin, Nous invitons vivement à la prière tous les chrétiens qui sont séparés de l'Eglise catholique, car les fruits du Concile déborderont aussi sur eux. Nous n'ignorons pas, en effet, que beaucoup de ces fils aspirent à l'unité et à la paix selon la doctrine du Christ et la prière qu'il a adressée à son Père ; Nous savons également que non seulement l'annonce du Concile a été accueillie par eux avec une grande joie, mais aussi que beaucoup d'entre eux ont promis leurs prières pour son heureux succès et ont bon espoir que leurs communautés pourront envoyer des représentants pour suivre de près les travaux du Concile. Tout cela est pour Nous un motif de beaucoup de consolation et d'espérance ; et pour que des contacts de ce genre soient rendus plus faciles et plus libres, Nous avons il y a quelque temps créé un Secrétariat spécial.

Puisse-t-il en être de la famille chrétienne d'aujourd'hui comme des apôtres à Jérusalem après l'ascension du Christ, lorsque toute l'Eglise nouvelle née n'était qu'une seule âme autour de Pierre, pasteur des agneaux et des brebis, et priait avec lui et pour lui. Et daigne l'adorable Esprit de Dieu exaucer les vœux ardents de tous et accepter cette prière qui monte vers lui chaque jour de toutes les parties du monde : « Renouvelez en notre époque, comme pour une nouvelle Pentecôte, vos merveilles et accordez à la sainte Eglise que dans une prière unanime, instante et persévérante avec Marie, la Mère de Jésus, sous la conduite de saint Pierre, s'étende le royaume du divin Sauveur, royaume de vérité, de justice et de paix. Ainsi soit-il. » (A. A. S., 1959, vol. II, p. 932.) ^[5]

Clause de style. Nous voulons que cette Constitution soit applicable maintenant et toujours, de sorte que ses décisions soient religieusement observées par ceux qu'elle concerne et soient donc en vigueur. Aucune prescription contraire, quelle qu'elle soit, ne pourra s'opposer à l'efficacité de cette Constitution, toutes les prescriptions de cette sorte étant abrogées par ladite Constitution. C'est pourquoi si quelqu'un, quelle que soit son autorité, sciemment ou non, agit contre Notre décision, Nous ordonnons que ses actes soient nuls et non avenus. Il n'est permis à personne de retrancher ou d'altérer quoi que ce soit des exemplaires de Notre décision ou de cette Constitution ; les exem-

plaires et extraits, imprimés ou écrits à la main, portant le sceau d'une personnalité constituée dans la dignité ecclésiastique et signés par un notaire ecclésiastique, seront revêtus de la même autorité que les présentes. Si quelqu'un méprise ou rejette en quelque façon Nos décisions en général, qu'il sache qu'il encourt les peines fixées par le droit pour ceux qui n'obéissent pas aux ordres des Souverains Pontifes.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, en la fête de Noël, le 25 décembre de l'année 1961, de Notre Pontificat la quatrième.

MOI, JEAN, ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

Notes

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié par l'Osservatore Romano des 26-27 décembre 1961. L'Osservatore Romano du 15 décembre précédent avait, dans un article intitulé « Notes historiques sur l'indiction des Conciles », rappelé ce qu'est une Bulle :

[...] qu'est-ce qu'une bulle pontificale ? Le mot latin *Bulla* n'indiquerait à proprement parler que le seul sceau de plomb qu'on appose aux documents importants ; par extension, le terme *Bulla* a fini par signifier, au lieu de cette partie accessoire, le document lui-même.

Le nom de Bulle ainsi entendu remonte au XIII^e siècle et n'a jamais eu de reconnaissance officielle. Les documents que nous indiquons par ce mot sont les *Apostolicae sub plumbo litterae* (Lettres apostoliques sous plomb), distinctes des Brefs qui réclament un sceau de cire, et des *Motu proprio*, des chirographes, etc., qui ne portent aucun sceau. Quoi qu'il en soit, ce terme reste assez générique ; il comprend des documents de contenu divers, mais pourtant sous une forme extérieure presque invariable en ce sens qu'on y retrouve quelques parties qu'on peut considérer comme essentielles, telles que le *Protocole*, le *texte*, l'*eschatocole*, appelé aussi très improprement *protocole final*.

C'est cette forme qui distingue ces documents de tous les autres documents pontificaux ou de la curie romaine, même s'ils sont semblables en apparence.

La Bulle porte enfin non pas au sommet du document, mais à la première ligne, le nom du Pontife régnant suivi immédiatement de son titre : *Episcopus, Servus servorum Dei*, régulièrement en usage depuis saint Grégoire le Grand. Pour la date, les années sont comptées à partir du couronnement du Pape ; le sceau de plomb porte d'un côté le nom du Pontife qui adresse la Bulle et de l'autre les figures de saint Pierre et de saint Paul.

Le texte de la Bulle, disions-nous, peut être de contenu dogmatique, ou disciplinaire, ou varié. Il est des Bulles restées fameuses dans l'histoire de l'Eglise, entre autres, la Bulle dogmatique de Boniface VIII, *Unam sanctam*, qui remonte à 1302 ; *Ineffabilis Deus*, par laquelle Pie IX définit le dogme de l'Immaculée Conception ; *Munificentissimus Deus*, de Pie XII, pour la définition du dogme de l'Assomption, en 1950.

Les Bulles jusqu'au Xe siècle étaient écrites sur papyrus, puis elles commencèrent à être écrites sur parchemin, comme on le fait encore. La langue employée a toujours été le latin et elles sont préparées par la Chancellerie apostolique avec une écriture particulière qu'on appelle « bollatique ».

Il en sera ainsi pour la prochaine Bulle qui, commençant par les mots *Iohannes Episcopus, Servus servorum Dei*, proclamera au monde la date où s'ouvrira le II^e Concile oecuménique du Vatican. Ce sera un document historique d'une importance semblable à celle des Bulles – pour ne citer que les deux derniers Conciles – *Initio Nostri*, par laquelle Paul III convoquait le Concile de Trente en 1545,

et *Aeterni Patris*, par laquelle Pie IX, le 29 juin 1868, convoquait le premier Concile du Vatican pour le 8 décembre de l'année suivante. [...]

Notes de bas de page

1. *Matth.*, XXVIII, 20.[\[↩\]](#)
2. *Jean*, XVI, 33.[\[↩\]](#)
3. *Matth.*, XVI, 14[\[↩\]](#)
4. La traduction italienne de ce document, publiée dans le même numéro de l'*Osservatore Romano*, et dont se sont inspirés tes textes parus dans la presse, parle du *desiderio dell'auspicato ritorno all'unita* (le désir du retour souhaité à l'unité). Le mot « retour » n'est pas dans le texte latin (*ad eandem unitatem acrius accendantur*). (N. D. L. R.) [\[↩\]](#)
5. *D. C.*, n° 1323 du 6 mars 1960, col. 296. (N. D. L. R.)[\[↩\]](#)